Bordereau attestant l'exactitude des informations - GUERET - 2301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/10/2024 - 1756 - 1983 B 00004 - 326 256 880 - GD

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : GD

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 34 AVENUE DU BERRY 23000 GUERET

Durée de l'exercice précédent : 12

si déposé néant, cochez la case :

Comptes approuvés par l'Assemblée Générale du 21 Septembre 2024

Le Président,

			Exercice N clos le, 31/03/2024			Exercice N-1
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	73 953	AG 51 345	22 608	22 659
	Fonds commercial (1)	AH	1 319 065	AI	1 319 065	1 319 065
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	7 010 040	AO 3 971 663	3 038 376	3 396 994
	Constructions	AP	12 856 204	AQ 9 501 006	3 355 197	4 112 037
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 460 138	AS 3 135 284	324 854	202 669
	Autres immobilisations corporelles	AT	820 111	AU 667 501	152 609	134 282
	Immobilisations en cours	AV	210 250	AW	210 250	235 300
	Avances et acomptes	AX	4 050	AY	4 050	4 050
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	1 182 922	CV	1 182 922	1 182 632
	Créances rattachées à des participations	BB	81 303	BC	81 303	73 463
	Autres titres immobilisés	BD	7 051	BE	7 051	7 051
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	27 025 090	BK 17 326 801	9 698 288	10 690 206
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	11 660	BM	11 660	4 693
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	4 560 349	BU 165 520	4 394 828	4 871 348
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	599 647	BY 130 794	468 853	485 258
	Autres créances (3)	BZ	3 215 130	CA	3 215 130	2 214 704
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 649 326	CG	1 649 326	1 675 999
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	93 272	CI	93 272	79 333
	TOTAL (III)	CJ	10 129 387	CK 296 315	9 833 072	9 331 338
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	37 154 478	1A 17 623 116	19 531 361	20 021 544

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : GD

Néant ☐

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 1 000 000)		DA	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	100 000	100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	4 396 956	4 755 838
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ	DG		
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 844 733	2 641 118
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK		
	TOTAL (I)		DL	7 341 690	8 496 956
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	217 655	242 791
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	217 655	242 791
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 325 163	3 064 032
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	2 844 357	1 776 391
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4 689 236	4 233 282
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 894 765	2 002 290
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	218 491	205 799
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)		EC	11 972 015	11 281 797
	Écarts de conversion passif **(V)**		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	19 531 361	20 021 544

RENVOIS					
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	9 630 316	8 119 451
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : GD

Néant ☐

				Exercice N					Exercice N-1
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	67 697 993	FB		FC	67 697 993	66 414 112
	Production vendue	biens	FD	32 767	FE		FF	32 767	41 266
		services	FG	1 282 733	FH		FI	1 282 733	1 249 962
	Chiffres d'affaires nets		FJ	69 013 493	FK		FL	69 013 493	67 705 341
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	363 972	351 490
	Autres produits (1) (11)						FQ	749 045	773 363
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	70 126 510	68 830 195
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	54 679 404	54 057 722
	Variation de stock (marchandises)						FT	549 248	(381 645)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	116 324	93 378
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	(6 967)	10 279
	Autres achats et charges externes (3)						FW	4 754 277	4 295 174
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	963 967	936 182
	Salaires et traitements						FY	4 505 737	3 963 501
	Charges sociales (10)						FZ	1 167 221	1 108 236
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	912 770	883 373
			dont montant de l'amortiss-ement du fonds de commerce	HS					
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	215 017	238 249
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	27 546	35 355
	Autres charges (12)						GE	18 564	77 345
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	67 903 113	65 317 152
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	2 223 397	3 513 042
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	400 400	500 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	7 840	12 281
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	290	89
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	408 531	512 371
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	88 443	74 786
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	88 443	74 786
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	320 088	437 585
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	2 543 486	3 950 627

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : GD

Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	340 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	340 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 528	90
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	330 206	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		524
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	335 734	614
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 265	(614)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	294 821	607 119
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	408 197	701 776
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	70 875 042	69 342 566
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	69 030 308	66 701 448
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 844 733	2 641 118

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	730 014	742 248
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	400 400	500 000
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 570	3 909
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	1 432	15 526
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	73 041	108 221
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 080	1 080
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 / obligatoires A9			
	dont cotisations facultatives Madelin A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES ET AMENDES	5 528	
CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	330 206	340 000
TOTAL GENERAL	335 734	340 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans
- Constructions :	20 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans
- Agencements divers :	6 à 10 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Matériel de transport :	5 ans
- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 100 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	1 000 000			1 000 000
Réserves	4 855 838		358 882	4 496 956
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	2 641 118		2 641 118	
Résultat de l'exercice N		1 844 734		1 844 734
	8 496 956	1 844 734	3 000 000	7 341 690

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 382 560	10 459		1 393 019
Immobilisations corporelles	24 529 867	232 470	401 543	24 360 794
Immobilisations financières - titres	1 189 684	290		1 189 974
Immobilisations financières - créances	73 463	7 840		81 304
	27 175 575	251 059	401 543	27 025 091

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	40 835	10 510		51 346
Immobilisations corporelles	16 444 533	902 260	71 337	17 275 456
	16 485 368	912 770	71 337	17 326 802

Dont dotation :	- *Linéaire*	*858 635*
	- *Dégressive*	*54 135*
	- *Exceptionnelle*	

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges [1]	242 791	27 546	52 681	217 656
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	319 547	215 017	238 249	296 315
	562 338	242 563	290 931	513 971
Dont dotation : - *Exploitation*		*242 563*	*290 931*	
- *Financier*				
- *Exceptionnel*				

[1] La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 52 682
- montants repris parce que devenus sans objet : -

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 137 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 28 k€.
- Des litiges salariés pour 54 k€

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	81 304		81 304
Créances d'exploitation	2 809 054	2 809 054	
Créances diverses	1 005 725	1 005 725	
Charges constatées d'avance	93 273	93 273	
	3 989 355	3 908 051	81 304

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 730	2 730		
Emprunts bancaires (1)	2 322 434	480 113	1 288 594	553 727
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 844 358	2 344 979	449 200	50 178
Dettes d'exploitation	6 709 728	6 709 728		
Dettes diverses	92 766	92 766		
Produits constatés d'avance				
	11 972 016	9 630 317	1 737 794	603 905

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires* *2 730*

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice *737 869*

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales *2 224 706*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	49 713 437	48 457 093
Station-service	19 300 057	19 248 248
	69 013 494	67 705 341

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	11
Agents de maîtrise	7
Employés	134
	153

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Pénalités et amendes	5 528	
Cessions immobilisations corporelles	330 206	340 000
	335 734	340 000

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	211 029
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	57 792
Supplément d'intéressement	26 000
	294 821

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée d'une réduction d'impôts mécénat.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère ROBASELI.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	506 076
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	-97 879
	408 197

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	83 651
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	56 865

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse d'affectation hypothécaire, promesse cession de créances professionnelles et nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	224 000	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	2 000 000	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales
- critère de turn-over du personnel : cadres et agents de maîtrise : faible – employés : moyens ;
- table de mortalité : INSEE 2023 ;

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 363 000 €

Entreprises liées

	GDB	ROBASELI	BGD
Participations	1 000	-	30 000
Créances diverses	-	331 641	426 676
Emprunts et dettes financières divers	-	2 224 706	-
Autres dettes diverses	-	-	-
Produits de participation	-	-	400 000
Autres produits (produits de location)	-	-	321 616
Intérêts et charges assimilées	-	1 570	-
Intérêts de compte courant	-	-	400

Filiales et participation à plus de 50 %

	SARL BGD 36 Avenue du Berry 23000 GUERET R.C.S. 338 727 969
Capital	30 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	784 163
Quote-part du capital détenu	100 %
Valeur brute des titres détenus	30 000
Valeur nette des titres détenus	30 000
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	10 346 974
Résultat du dernier exercice clos	163 666
Dividendes encaissés	400 000

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. ROBASELI

36 Avenue du Berry

23 000 GUERET

R.C.S. : GUERET 882 320 259

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

GD
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Avenue du Berry, 23000 GUERET
326 256 880 RCS GUERET

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 SEPTEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil de Parrainage, décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 1 844 733,91 euros aux associés à titre de dividende.

En outre, afin que la distribution aux associés atteigne la somme de 2 200 000 euros, soit 220 euros par action, l'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil de Parrainage, décide de prélever la somme de 355 266,09 euros sur le compte « autres réserves ».

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1er octobre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2021 :
1 500 000 euros, soit 150 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 500 000 euros.

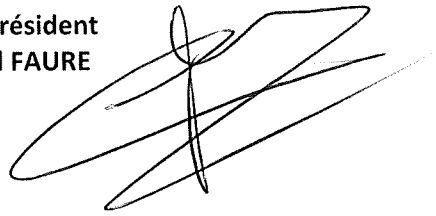
Exercice clos le 31 mars 2022 :
2 100 000 euros, soit 210 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 100 000 euros.

Exercice clos le 31 mars 2023 :
Assemblée Générale Ordinaire du 18 décembre 2023 (distribution de réserves)
3 000 000 euros, soit 300 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 3 000 000 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 27 SEPTEMBRE 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifiée conforme
Le Président
Cyril FAURE



Exco
Valliance Audit

GD

Société par Action Simplifiée au capital de 1.000.000 Euros

34 Avenue du Berry

23000 GUERET

R.C.S. Gueret : 326 256 880

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Mars 2024

3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80009
17180 PERIGNY
Tél : 05.46.42.42.85
Fax : 05.46.43.45.24

KRESTON INTERNATIONAL

Exco
Valliance Audit

GD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2024

A l'Assemblée Générale de la société GD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GD relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

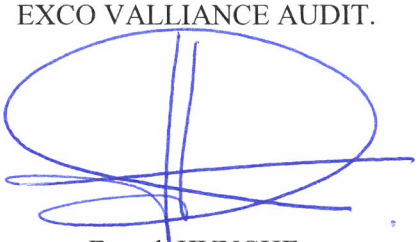
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgny, le 13 septembre 2024.

Le Commissaire aux Comptes,
EXCO VALLIANCE AUDIT.



Franck HUYGHE.

Bilan actif

	Clôture au 31/03/24 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**27 025 090**	**17 326 802**	**9 698 289**	**10 690 206**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 393 019**	**51 346**	**1 341 673**	**1 341 725**
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	73 954	51 346	22 608	22 660
FONDS COMMERCIAL (1)	1 319 065		1 319 065	1 319 065
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**24 360 794**	**17 275 456**	**7 085 338**	**8 085 334**
TERRAINS	7 010 040	3 971 663	3 038 377	3 396 995
CONSTRUCTIONS	12 856 204	9 501 006	3 355 198	4 112 037
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	3 460 138	3 135 284	324 854	202 669
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	820 111	667 502	152 609	134 283
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	210 250		210 250	235 300
EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	4 050		4 050	4 050
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**1 271 278**		**1 271 278**	**1 263 147**
PARTICIPATIONS	1 182 922		1 182 922	1 182 633
CREANCES RATTACHEES A PARTICIPATIONS	81 304		81 304	73 463
TITRES IMMOBILISES DIVERS	7 052		7 052	7 052
ACTIF CIRCULANT	**10 129 388**	**296 315**	**9 833 073**	**9 331 339**
STOCKS ET EN-COURS	**4 572 010**	**165 521**	**4 406 489**	**4 876 043**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	11 661		11 661	4 694
MARCHANDISES	4 560 349	165 521	4 394 829	4 871 349
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**2 809 054**	**130 794**	**2 678 259**	**2 463 114**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	599 648	130 794	468 853	485 259
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	2 209 406		2 209 406	1 977 855
CREANCES DIVERSES (3)	**1 005 725**		**1 005 725**	**236 850**
DISPONIBILITES	**1 649 326**		**1 649 326**	**1 675 999**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**93 273**		**93 273**	**79 333**
TOTAL GENERAL	**37 154 478**	**17 623 117**	**19 531 362**	**20 021 545**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Exco Valliance Audit
3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

Bilan passif	Clôture au 31/03/24 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	**7 341 690**	**8 496 956**
CAPITAL	**1 000 000**	**1 000 000**
RESERVES	**4 496 956**	**4 855 838**
RESERVE LEGALE	100 000	100 000
AUTRES RESERVES	4 396 956	4 755 838
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 844 734**	**2 641 118**
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**217 656**	**242 791**
PROVISIONS POUR RISQUES	**217 656**	**242 791**
DETTES(1)	**11 972 016**	**11 281 797**
DETTES FINANCIERES	**5 169 522**	**4 840 424**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	2 325 164	3 064 033
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	2 844 358	1 776 392
DETTES D'EXPLOITATION	**6 709 728**	**6 342 217**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 689 237	4 233 283
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 894 765	2 001 570
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	125 726	107 364
DETTES DIVERSES	**92 766**	**99 156**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		720
AUTRES DETTES DIVERSES	92 766	98 436
TOTAL GENERAL	**19 531 362**	**20 021 545**

(1) Dont à plus d'un an	2 341 699	3 162 346
Dont à moins d'un an	9 630 317	8 119 451
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Exco Valliance Audit
3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

Compte de résultat	Exercice 01/04/23 - 31/03/24 Durée 12 mois	Exercice 01/04/22 - 31/03/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	**70 126 511**	**68 830 195**
VENTES DE MARCHANDISES	67 697 993	66 414 113
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	32 767	41 266
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 282 733	1 249 962
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*69 013 494*	*67 705 341*
REPRISES SUR PROVISIONS	290 931	243 269
TRANSFERTS DE CHARGES	73 041	108 222
AUTRES PRODUITS	749 045	773 364
CHARGES D'EXPLOITATION	**67 903 113**	**65 317 152**
ACHAT DE MARCHANDISES	54 679 404	54 057 722
VARIATION DES STOCKS	549 249	-381 645
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	116 325	93 378
VARIATION DES STOCKS	-6 967	10 279
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 754 277	4 295 175
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	963 968	936 182
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 505 738	3 963 502
CHARGES SOCIALES	1 167 221	1 108 237
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	912 770	883 373
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	215 017	238 249
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	27 546	35 355
AUTRES CHARGES	18 565	77 345
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 223 398**	**3 513 043**
PRODUITS FINANCIERS	**408 531**	**512 372**
PARTICIPATIONS	400 400	500 000
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	7 840	12 282
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	291	90
CHARGES FINANCIERES	**88 443**	**74 787**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	88 443	74 787
RESULTAT FINANCIER	**320 088**	**437 585**
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**2 543 486**	**3 950 628**

Exco Valliance Audit
3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

Compte de résultat	Exercice 01/04/23 - 31/03/24 Durée 12 mois	Exercice 01/04/22 - 31/03/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**340 000**	
SUR OPERATION EN CAPITAL	340 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**335 734**	**615**
SUR OPERATIONS DE GESTION	5 528	90
SUR OPERATION EN CAPITAL	330 206	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		525
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**4 266**	**-615**
PARTICIPATIONS DES SALARIES	**294 821**	**607 119**
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	**408 197**	**701 776**
TOTAL DES PRODUITS	*70 875 042*	*69 342 567*
TOTAL DES CHARGES	*69 030 308*	*66 701 449*
RESULTAT NET COMPTABLE	**1 844 734**	**2 641 118**

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	400 400	500 000
Charges financières concernant les entreprises liées	1 570	3 909

Exco Valliance Audit
3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exco Valliance Audit

3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Exco Valliance Audit
3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 10 à 20 ans
- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- Agencements divers : 6 à 10 ans
- Matériel d'exploitation : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Exco Valliance Audit
3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 000 actions de 100 euros.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	1 000 000			1 000 000
Réserves	4 855 838		358 882	4 496 956
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	2 641 118		2 641 118	
Résultat de l'exercice N		1 844 734		1 844 734
	8 496 956	1 844 734	3 000 000	7 341 690

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 382 560	10 459		1 393 019
Immobilisations corporelles	24 529 867	232 470	401 543	24 360 794
Immobilisations financières - titres	1 189 684	290		1 189 974
Immobilisations financières - créances	73 463	7 840		81 304
	27 175 575	251 059	401 543	27 025 091

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	40 835	10 510		51 346
Immobilisations corporelles	16 444 533	902 260	71 337	17 275 456
	16 485 368	912 770	71 337	17 326 802

Dont dotation :

- *Linéaire* *858 635*
- *Dégressive* *54 135*
- *Exceptionnelle*

Exco Valliance Audit
3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	242 791	27 546	52 681	217 656
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	319 547	215 017	238 249	296 315
	562 338	242 563	290 931	513 971

Dont dotation :	- *Exploitation*	*242 563*	*290 931*
	- *Financier*		
	- *Exceptionnel*		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 52 682
- montants repris parce que devenus sans objet : -

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 137 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 28 k€.
- Des litiges salariés pour 54 k€

Exco Valliance Audit
3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	81 304		81 304
Créances d'exploitation	2 809 054	2 809 054	
Créances diverses	1 005 725	1 005 725	
Charges constatées d'avance	93 273	93 273	
	3 989 355	3 908 051	81 304

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 730	2 730		
Emprunts bancaires (1)	2 322 434	480 113	1 288 594	553 727
Emprunts & dettes financières divers (2)	2 844 358	2 344 979	449 200	50 178
Dettes d'exploitation	6 709 728	6 709 728		
Dettes diverses	92 766	92 766		
Produits constatés d'avance				
	11 972 016	9 630 317	1 737 794	603 905

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires* *2 730*

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice *737 869*

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales *2 224 706*

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Exco Valliance Audit
3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Magasin	49 713 437	48 457 093
Station-service	19 300 057	19 248 248
	69 013 494	67 705 341

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	11
Agents de maîtrise	7
Employés	134
	153

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Pénalités et amendes	5 528	
Cessions immobilisations corporelles	330 206	340 000
	335 734	340 000

Exco Valliance Audit
3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés *(ordonnance du 21/10/1986)*	211 029
L'intéressement des salariés *(loi du 07/11/1990)*	57 792
Supplément d'intéressement	26 000
	294 821

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée d'une réduction d'impôts mécénat.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère ROBASELI.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	506 076
Impôt concernant le résultat exceptionnel *(participation des salariés incluse)*	-97 879
	408 197

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	83 651
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	56 865

Exco Valliance Audit
3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (promesse d'affectation hypothécaire, promesse cession de créances professionnelles et nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	224 000	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	2 000 000	-
Autres engagements	-	-

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.50 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales
- critère de turn-over du personnel : cadres et agents de maîtrise : faible – employés : moyens ;
- table de mortalité : INSEE 2023 ;

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 363 000 €

Exco Valliance Audit
3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

Entreprises liées

	GDB	ROBASELI	BGD
Participations	1 000	-	30 000
Créances diverses	-	331 641	426 676
Emprunts et dettes financières divers	-	2 224 706	-
Autres dettes diverses	-	-	-
Produits de participation	-	-	400 000
Autres produits (produits de location)	-	-	321 616
Intérêts et charges assimilées	-	1 570	-
Intérêts de compte courant	-	-	400

Filiales et participation à plus de 50 %

	SARL BGD 36 Avenue du Berry 23000 GUERET R.C.S. 338 727 969
Capital	30 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	784 163
Quote-part du capital détenu	100 %
Valeur brute des titres détenus	30 000
Valeur nette des titres détenus	30 000
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	10 346 974
Résultat du dernier exercice clos	163 666
Dividendes encaissés	400 000

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. ROBASELI

36 Avenue du Berry

23 000 GUERET

R.C.S. : GUERET 882 320 259

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Exco Valliance Audit
3-5 Avenue Bernard Moitessier
CS 80 009 – 17180 PERIGNY
Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24
Siret : 351 216 031 00044 - APE 6920Z

Exco Valliance Audit

www.exco-valliance-blog.fr
www.excovalliance.fr

Siège Social
Exco Valliance PERIGNY
3-5 avenue Bernard Moitessier
17180 PERIGNY

Tel : 05.46.42.42.85
Mail : valliance@exco.fr

Exco Valliance ROCHEFORT
1, avenue de Saintonge
17430 TONNAY-CHARENTE

Exco Valliance ROYAN
3 rue des Cyprès
17200 ROYAN

Exco Valliance SAINTES
83-85 cours du Maréchal Leclerc
17100 SAINTES

Exco Valliance ANGOULEME
11 Rte du Peux – CS 22508
16025 ANGOULEME CEDEX

Exco Valliance BARBEZIEUX
32, boulevard Chanzy
16300 BARBEZIEUX

Exco Valliance COGNAC
13 Place Jean Monnet
16100 COGNAC

Exco Valliance Agri COTEAUX DE BLANZACAIS
9 Place d'Arthémy
16250 COTEAUX DU BLANZACAIS

Exco Valliance QL LE BOUSCAT
203 Avenue de Tivoli - CS 50003
33491 LE BOUSCAT

Exco Valliance LORMONT
Quai Carriet
33310 LORMONT

Exco Valliance MERIGNAC
2 avenue Henry Le Châtelier
33692 MERIGNAC Cedex

Exco PARIS VFA
9 rue de l'échelle
75001 PARIS